



PLAINTÉ N° : 21-23-0046

Anne-Marie Racicot c. Irma Delva

Date d'audience:	21 octobre 2024
Lieu :	À distance via la plateforme ZOOM
Heure :	9 h 30
Procureure pour la plaignante:	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureur pour l'intimée :	L'intimée se représente seule
Étape :	Audience sur sanction
Nature de la plainte :	<p>A fait défaut d'intervenir avec diligence auprès de la patiente L.T. à la Résidence l'Image d'Outremont.</p> <p>A omis, suite à la chute de la patiente L.T., à la Résidence l'Image d'Outremont, de compléter un rapport d'incident/accident et d'inscrire au dossier de L.T. les informations nécessaires.</p>
Le Conseil de discipline :	<p>M^e Julie Charbonneau, présidente</p> <p>Mme Annik Paré, inf. aux., membre</p> <p>M. Serge St-Germain, inf. aux., membre</p>